

SICAF SOFRAGI

Novembre 2019

OBJECTIF DE GESTION DU FONDS

La SICAF est gérée de façon discrétionnaire en vue de faire bénéficier, sur le long terme, ses actionnaires de sa gestion. Son portefeuille pourra comprendre tout type d'instruments financiers, de dépôts et de liquidités, éligibles à l'actif des SICAF et répondant à l'objectif de gestion.

AVERTISSEMENT

Contrairement à une Sicav, une SICAF possède un capital fixe. Les actionnaires ne peuvent donc se faire racheter leurs titres à tout moment auprès de la SICAF. Sofragi étant cotée en Bourse, la liquidité a vocation à être assurée par le marché. En conséquence, le prix de cession via le marché peut ne pas être corrélé à l'actif net. **La cotation en bourse expose donc l'actionnaire à un risque de liquidité et à un risque de décote.**

COMMENTAIRE DE GESTION 31/10/2019 Au 29/11/2019

Au cours du mois de novembre, les marchés boursiers ont pour la plupart poursuivi leur tendance haussière et ont souvent fini sur des plus hauts historiques.

Le marché Nord-américain s'est tout particulièrement distingué avec une progression de 4,1% du Dow Jones, suivi par les bourses de la zone euro où l'indice Eurostoxx 50 s'est apprécié de 2,6%. Une fois n'est pas coutume, les performances boursières au sein de la zone euro auront été relativement homogènes puisque Francfort, Paris et Milan affichent des gains respectivement de 2,9%, 3,1% et 2,7%. Madrid fait un peu moins bien (+1,2%), souffrant à la marge de l'arrivée au sein de la coalition gouvernementale du parti d'extrême gauche Podemos.

Les marchés émergents sont de façon anecdotique dans le rouge en ce mois de novembre. L'indice MSCI Emergent recule en effet de 0,1% du fait de sa composante Amérique latine (-4,1%).

La hausse des places boursières occidentales a pour partie été alimentée par une certaine détente sur le front de la guerre commerciale sino-américaine ainsi que par l'éloignement des craintes sur un « hard Brexit » de la Grande-Bretagne.

Cependant, ce regain d'appétence pour le risque sur les marchés actions s'explique également par la publication de données macroéconomiques moins négatives, surtout en provenance de la sphère industrielle. Aux Etats-Unis, la croissance économique au troisième trimestre a été révisée à la hausse à 2,1% (contre 1,9% en première estimation) et les indices ISM se sont redressés en octobre à 48,3 pour le manufacturier et à 54,7 pour l'activité dans les services. Dans la zone euro, la croissance du PIB au troisième trimestre a été confirmée à 0,2% en seconde estimation, et l'enquête PMI dans le secteur manufacturier s'est un peu redressée à 46,6 en novembre après 45,9 en octobre. Mais la surprise est surtout venue de l'Allemagne où l'activité a cru de 0,1% au troisième trimestre permettant à Berlin d'échapper à une récession technique. Par ailleurs, et toujours en Allemagne, l'indice PMI manufacturier s'est légèrement amélioré à 43,8 après 42,1 en octobre tout comme l'IFO qui est ressorti à 95. En Chine, les statistiques ont en revanche confirmé le ralentissement en cours, tant au niveau de la sphère industrielle que de la consommation, et ont conduit la Banque Centrale chinoise à baisser son principal taux directeur à 2,50%.

Pour leur part, les autres grandes Banques Centrales n'ont guère marqué l'actualité. En effet, côté américain Monsieur Powell a confirmé sa volonté de faire une pause dans sa politique de baisse des taux directeurs et le premier discours de Madame Lagarde en tant que présidente de la BCE a mis l'accent sur la nécessité des pays de la zone euro à renforcer leur demande intérieure.

S'agissant des marchés de taux, l'atténuation des risques géopolitiques entourant la guerre commerciale et le Brexit, conjuguée à des données macroéconomiques plus favorables ont permis aux rendements obligataires de poursuivre leur redressement. Ainsi les obligations d'Etat à 10 ans allemandes et françaises ont vu leur rémunération s'accroître de 5 pnb à respectivement -0,36% et -0,05% sur le mois écoulé. Aux Etats-Unis le mouvement a été identique où le rendement des Treasuries à 10 ans est remonté de 8 pnb à 1,78%.

Dans cet environnement, les gérants ont allégé les positions en BNP Paribas et vendu en totalité la ligne d'Illiad.

La valeur liquidative de Sofragi a augmenté de 1,76% en novembre 2019 et de 13,83% depuis le 31 décembre 2018. Le cours de bourse au 29 novembre 2019 présente une décote de 13,82% par rapport à la valeur liquidative à la même date.

Forme juridique	Société d'investissement à capital Fixe (SICAF)
Date de création	06/03/1946
Code Isin	FR0000030140
Dénomination	SOFRAGI Société Française de Gestion et d'Investissement
Code Bloomberg	SOFR FP Equity
Société de Gestion	Cybèle Asset Management
Périodicité de la VL	Quotidienne - publication sur www.sofragi.fr
Conservateur - Teneur de Compte	Caceis Bank
Dépositaire	Caceis Bank
Gestion administrative et comptable	Caceis Fund Administration
Commissaire aux comptes	PricewaterhouseCoopers Audit
Frais et charges annuels	1 % (taux maximum) de l'actif net hors taxes
Durée minimale de placement recommandée	5 ans

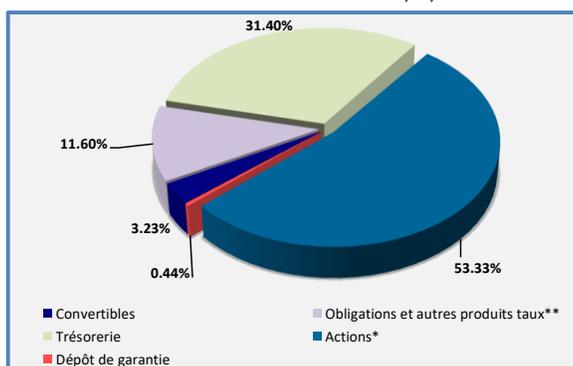
Au 29/11/2019

VALEUR LIQUIDATIVE :	1926.29	€
COURS DE BOURSE :	1660.00	€
ACTIF NET TOTAL :	192.63	M€
NOMBRE D' ACTIONS :	100,000	

Principales lignes actions du portefeuille au 29/11/2019

	en % actif net	Valorisation (K€)
SIEMENS AG-REG	1.94%	3,748
TOTAL SA	1.94%	3,730
BOUYGUES SA	1.92%	3,708
ROCHE HOLDING AG-GENUSSC	1.89%	3,636
AIR LIQUIDE SA	1.83%	3,525

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 29/11/2019



**dont 4.94 % d'OPCVM majoritairement investis en obligations

*Exposition Brute : 53.33%

*Exposition Nette : 47.09% après couverture sur Euro Stoxx 50

SICAF SOFRAGI

Performances annuelles de la Valeur Liquidative (coupons réintégrés)

Sofragi

2018	-9.01%
2017	5.53%
2016	9.46%
2015	9.39%
2014	8.71%
2013	14.42%
2012	10.03%
2011	-7.82%
2010	7.17%
2009	19.21%
2008	-20.96%
2007	2.85%

performances cumulées de la Valeur Liquidative 29/11/2019	Depuis 31/12/18	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
SOFRAGI	13.83%	1.76%	3.45%	8.79%	13.52%	31.59%

Performances coupons nets réinvestis. Sources : Cybèle Asset Management
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances ne font l'objet d'aucune garantie.

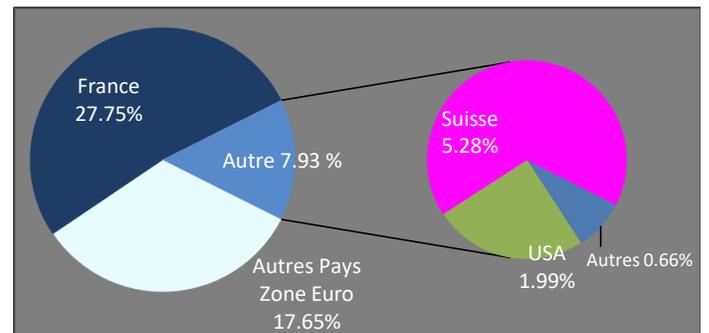
DIVIDENDES

Dans le cadre du dispositif d'exonération d'impôt sur les sociétés dans lequel SOFRAGI s'est placé, le dividende versé est au moins égal au bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report à nouveau bénéficiaire. Le bénéfice de l'exercice est principalement constitué de la somme des revenus et des plus-values nettes de cession, après déduction des charges, en tenant compte, le cas échéant, des éventuelles provisions comptables à constituer au titre de l'exercice (notamment lorsque le portefeuille de valeurs mobilières est en situation de moins-value latente).

Exercice	Détachement	Dividende net
2018	6/14/2019	52.00 €
2017	6/18/2018	141.90 €
2016	6/16/2017	108.70 €
2015	6/16/2016	183.20 €
2014	6/18/2015	100.62 €
2013	6/19/2014	77.39 €
2012	6/21/2013	53.93 €
2011	6/21/2012	60.20 €
2010	7/8/2011	56,37 €*
2009	6/4/2010	48.66 €
2008	6/10/2009	55.37 €

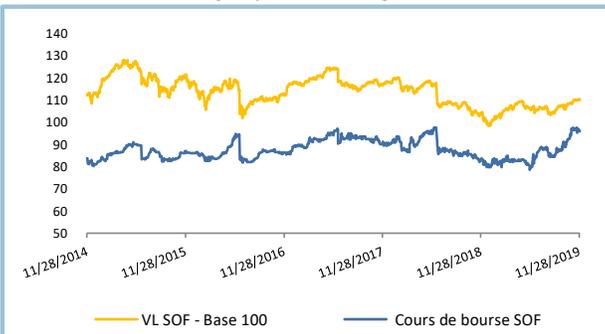
* dont 26,45 € détachés le 21/06/2013

Répartition de la part actions par pays au 29/11/2019



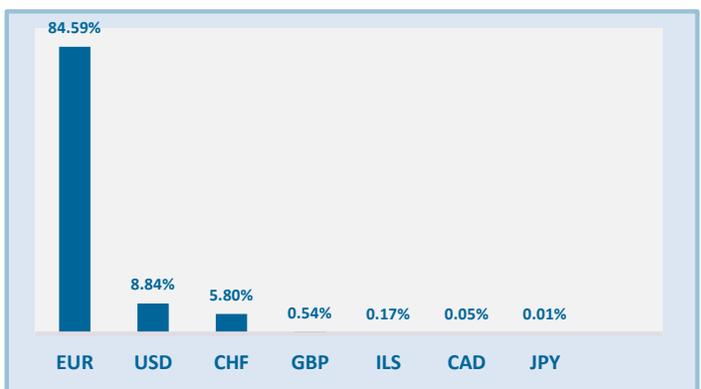
Evolution de la Valeur Liquidative et du cours de bourse sur 5 ans - ex coupon

Source : Bloomberg et Cybèle Asset Management



La valorisation de Sofragi a été bi mensuelle jusqu'au 01 09 2008. A compter de cette date la valorisation est devenue quotidienne.

Répartition du portefeuille par devise (en % de l'actif net) au 29/11/2019



Les informations contenues dans ce document ont été établies à partir de données considérées comme fiables. Sofragi et Cybèle Asset Management ne peuvent cependant en garantir l'exactitude et se réservent la possibilité de les modifier à tout moment. Avant de prendre une décision d'investissement, l'investisseur doit tenir compte notamment de sa situation personnelle, de ses besoins de liquidité, de la composition de son patrimoine, de son aversion au risque et de ses objectifs d'investissement. **Il doit également se renseigner sur le régime particulier des SICAF, distinct de celui des SICAV.**